



Toujours déterminés et mobilisés !

Ce 19 janvier 2023, partout sur le territoire, plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, de jeunes et de retraités se sont mobilisés, mis en grève et ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites de ce gouvernement.

La CGT et les autres organisations syndicales réaffirment leur opposition à la réforme et leur détermination à obtenir un système de retraite juste, financé également par un autre partage des richesses.

Les salariés du Notariat sont invités à signer la pétition :

<https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale>

Pour les salariés du Notariat, le régime spécifique est en danger, si le projet de loi du gouvernement est adopté, c'est la fin de la CRPCEN, la baisse du niveau des pensions pour les nouveaux salariés entrant dans la profession à compter du 1^{er} septembre 2023, la fin de l'action sociale et les salariés devront travailler deux ans de plus.

Pour nous, il est impératif de faire barrage à cette réforme qui met « au pilori » la CRPCEN alors même que le régime est excédentaire et très bien géré depuis des décennies sans mettre en difficulté le régime général *comme* le prétend le gouvernement pour justifier sa réforme.

La position de la CGT est la suivante :

- Maintien et sauvegarde de la CRPCEN ;
- Maintien de la gestion du régime ;
- Maintien de la garantie du niveau des pensions actuelles ;
- Maintien de l'action sociale ;
- Maintien de l'affectation de la cotisation 4 % ;
- Défendre la solidarité avec les autres régimes spéciaux, membres de l'Union Nationale des Régimes Spéciaux (UNRS).

Le 31 janvier 2023... Tous dans la rue contre cette réforme des retraites !

